

PLU de Fegersheim

Compte-rendu de l'Atelier Environnement et agriculture

8 octobre 2009

Accueil et introduction

M. René LACOGNE, Maire de Fegersheim, Mme Sylvie REEB, adjointe au Maire et M. Martial BELLON, conseiller municipal et animateur de l'atelier, accueillent les participants et introduisent l'atelier.

Ce deuxième atelier sur la thématique de l'environnement et de l'agriculture est organisé dans le cadre de la démarche de concertation tout au long de l'élaboration du PLU de Fegersheim. Ce thème constitue l'un des cinq enjeux de développement de la commune.

Présentation de M. DUDRET (Alsace Nature)

- M. MARX interroge M. DUDRET sur la localisation de la trame verte.
- ↳ M. DUDRET n'a pas plus d'éléments et déplore l'absence de coordination pour mettre en place une vraie trame verte efficace. Pour l'instant, cela se fait au coup par coup. M. DUDRET souhaite qu'il y ait une réflexion globale à ce sujet.
- ↳ Mme PIPART, service de l'écologie urbaine de la CUS, souligne qu'une réflexion est en cours à l'échelle de la CUS notamment sur l'épaisseur à donner à la trame verte qui s'appuie généralement sur le réseau hydrographique. La CUS réfléchit également sur l'articulation entre espaces naturels et milieu urbain. Comment faire rentrer la nature en ville, notamment au travers des squares, des parcs, des alignements d'arbres, etc. ? Par ailleurs, un recensement des zones humides dans la CUS sera effectué en 2010. Mme PIPART pose également la question des usages des bords des cours d'eau et la combinaison entre espace de loisirs et milieu sauvage. Un équilibre est à trouver.
- ↳ A ce titre, M. DUDRET souligne son opposition à l'aménagement des berges pour les loisirs et notamment la pratique de la pêche. Alsace Nature est d'accord pour la réalisation de pontons mais contre l'aménagement artificiel des berges. Pour M.

DUDRET, les fonds de jardins ou les parcs ne constituent en rien une trame verte écologique.

- M. BELLON recentre le débat autour des questions relatives au Grand Hamster d'Alsace.
- ↳ M. LEPRINCE, Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, souligne qu'il partage certains points de convergence avec Alsace Nature. Ainsi la préservation du Grand Hamster entraîne la pérennisation de terres agricoles. Celles-ci peuvent néanmoins être cultivées avec du maïs, peu propice aux hamsters.
- ↳ Mme COSTANZA, service de la Planification Territoriale de la CUS, rappelle que le PLU prendra en compte les espèces protégées et que le grand hamster fera l'objet d'un volet particulier au sein du PLU.
- M. DUDRET présente une carte illustrant les sols favorables au grand hamster sur la commune. On distingue les zones très favorables et les zones favorables. Par ailleurs, M. DUDRET rappelle qu'il est pour une trame verte fonctionnelle au titre de la biodiversité et pour une trame verte de loisirs.
- ↳ M. RIEFFEL s'interroge sur les conditions de pêche.
- ↳ M. BELLON conclue cette partie sur la nécessité de trouver un consensus pour faire cohabiter les agriculteurs, les pêcheurs, les naturalistes, etc...
- M. LEPRINCE (Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin) est prêt à négocier avec les agriculteurs une jachère environnementale (prairie).
- ↳ M. DUDRET souligne que le SAGE demande déjà 5m le long des cours d'eau. Pour lui, il faudrait passer à 10m.

Présentation de M. MARX et Mme HUSSER (Association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim – Ohnheim)

- M. MARX s'interroge sur le rapport de compatibilité entre le SCOTERS qui pointe le site de Fegersheim au-delà de la RD1083 comme une possible zone d'activité à vocation logistique, et le PLU de Fegersheim en cours d'élaboration. Dans le cas où le PLU n'inscrirait pas de zone d'activités sur ce secteur, quels sont les risques pour la commune ?
- ↳ M. BELLON rappelle que le PLU est en cours d'élaboration et qu'à ce jour aucune décision n'a été prise. Par ailleurs, une étude est en cours et les questions relatives à la zone d'activité au-delà de la RD1083 pourront être posées lors de l'atelier économie le 22 octobre.
- ↳ M. le Maire souligne que le PLU doit inclure les orientations du SCOTERS et que des légers ajustements sont envisageables. Un dossier sera constituer pour le SCOTERS en fonction de la concertation du PLU. De plus, les études économiques en cours sur ce secteurs seront intégrées dans le PLU en cours d'élaboration.

- M. CARBIENER constate que les grandes fortunes de ce monde investissent massivement dans les terres agricoles car à terme l'agro-alimentaire sera le nerf de la guerre. Les terres agricoles auront peut-être dans un futur plus ou moins lointain plus de valeur que les terres à vocation économique.
- ↳ Mme PIPART évoque l'importance du concept de réversibilité des aménagements et sa difficulté à émerger aujourd'hui. Cela pourrait laisser une certaine marge de manœuvre dans le temps.
- M. LIENHARDT rappelle la très forte densité de la région Alsace ainsi que celle de la commune de Fegersheim qui a triplé sa population en 50 ans.
- ↳ M. DUDRET relativise ce phénomène par l'importante urbanisation des communes et la multiplication des lotissements pavillonnaires, consommateurs d'espace.

Présentation de M. LEPRINCE (Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin)

- Plusieurs intervenants souhaitent avoir des précisions sur les chiffres présentés par M. LEPRINCE
- ↳ M. LEPRINCE rappelle ainsi que le seuil de rentabilité d'une exploitation, la surface minimale d'installation est de 25ha mais qu'aujourd'hui un jeune agriculteur ne se lance pas sans au minimum 70 ha de terres. En outre, M. LEPRINCE souligne que la taille moyenne des exploitations sur la commune (33ha) comptabilise l'ensemble des terres des exploitants, peu importe leur localisation, sur le ban de Fegersheim ou non.
- M. RIEFFEL Denis, représentant de la FDSEA, souligne que c'est une chance pour la commune de compter encore 9 agriculteurs aujourd'hui et qu'il faut en tenir compte.
- M. LEPRINCE rappelle qu'au titre du PLU, les terres agricoles pourront être classées en zone A non constructible pour pérenniser l'activité et qu'il faut par ailleurs prévoir des zones susceptibles d'accueillir les sorties d'exploitation.
- M. DUDRET s'interroge sur l'érosion des sols à Fegersheim.
- ↳ M. LEPRINCE précise que les terrains étant plats, l'érosion est limitée et les terres restent de bonne qualité.
- M. DUDRET souligne que les terres agricoles participent à la trame verte. La maïsiculture permet le passage du gibier mais pour la petite faune, il faut restaurer les haies et les fossés.
- ↳ M. RIEFFEL André précise que les haies n'ont jamais existé à Fegersheim. Il y avait un peu de bocage à l'emplacement du lotissement du Gentil-Home. Il explique également qu'il n'y a jamais eu de remembrement à Fegersheim car les agriculteurs se sont toujours entendus entre eux pour s'échanger des terres. Les différents projets d'urbanisation comme les lotissements et la zone industrielle ont empêché les regroupements de terres.

- ↪ M. RIEFFEL Denis rappelle qu'une réunion doit avoir lieu entre les agriculteurs de la commune et la Chambre d'Agriculture pour évaluer les projets et les besoins dans les années à venir.
- M. BELOW propose d'échanger ses bonnes terres contre de mauvaises terres situées à proximité de la RD1083 pour un projet privé dans le cadre de la future zone d'activité.
- M. BELLON souligne que le devenir des terres au-delà de la RD1083 est un enjeu important et que de nombreux débats auront encore lieu à ce sujet notamment avec le monde économique. M. BELLON s'interroge sur le devenir de l'agriculture périurbaine.
- ↪ M. LEPRINCE précise que la Chambre d'Agriculture travaille actuellement sur cette question. Un état des lieux a été fait par la Chambre d'agriculture et la CUS. Celui-ci a été présenté en réunion des Maires le 2 octobre 2009.
- ↪ M. RIEFFEL André souligne que tant qu'il y aura des terres cultivables, il y aura des agriculteurs.
- ↪ Mme REEB se demande si les agriculteurs sont sûrs de pérenniser leur activité.
- ↪ M. LEPRINCE souligne que la réunion avec les agriculteurs aura pour but de répondre à cette question. Les débats porteront également sur les reprises d'activités. M. LEPRINCE indique que les agriculteurs devront choisir entre des activités permettant les circuits-courts (maraichage) ou poursuivre la maïsiculture. Ces questions sont importantes pour l'élaboration du PLU.

Présentation de Mme POUS (ADEUS)

- Mme POUS présente la démarche que va entreprendre l'ADEUS pour réaliser le diagnostic environnemental du PLU.

Conclusion et remerciements

- M. BELLON demande aux participants de faire vivre le débat sur le site Internet du PLU en y mettant photos anciennes, contributions écrites et documents. Il remercie enfin les présents pour leur contribution et donne rendez-vous au prochain atelier consacré à l'économie le jeudi 22 octobre. L'atelier s'achève à 20h30.

Présents

M. LACOGNE, Maire de Fegersheim
 Mme REEB, Adjointe au Maire
 Mme HUSSER-SCHAAL, Conseillère municipale
 Mme RUFFENACH, Conseillère municipale
 M. BELLON, Conseiller Municipal
 M. LINDNER, Conseiller Municipal

M. RINGEVAL, DGS Mairie de Fegersheim
 M. ADNOT, Mairie de Fegersheim

M. LEPRINCE, Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin
M DUDRET, Alsace Nature

Mme JEANNIARD, ADEUS
Mme POUS, ADEUS

Mme PIPART, service de l'Ecologie Urbaine, CUS
Mme COSTANZA, service de la Planification Territoriale, CUS
M. CHARTIER, service de la Planification Territoriale, CUS

M. MULLER, Président de l'ASMA
M. RIEFFEL Denis, délégué FDSEA

M. BELOW
M. CARBIENER
M. CHAMAGNE
M. HEYER
M. LIENHARD
M. MARX
M. MEYER
M. MUTSCHLER
M. NUSS
M. RIEFFEL André
M. SCHAAL
Mme WEHRLE
Mme WELSCH